

*Questions orales***LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES****LE POURCENTAGE DES BIENS ET DES SERVICES ACHETÉS À DES FOURNISSEURS MANITOBAINS**

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnement et Services. Hier, en posant une question, mon collègue, le député de Saskatoon-Ouest, a dénoncé la politique d'acquisition inacceptable du ministère des Approvisionnement et Services, qui achète très peu dans certaines provinces. Le ministre peut-il nous dire pourquoi seulement 3.7 p 100 des achats totaux du MAS ont été faits au Manitoba? Peut-il nous expliquer pourquoi son ministère n'a pas réussi à acheter davantage de biens et services à des fournisseurs manitobains?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnement et Services): Madame le Président, je me ferai un plaisir de revoir les chiffres concernant le Manitoba. Néanmoins, je signale au député que, contrairement à ce qu'il a dit, nous avons eu de bons résultats au Manitoba. Grâce aux achats du gouvernement, nous avons réussi à implanter une industrie aéronautique viable dans cette province. Nous lui octroyons régulièrement des contrats et j'espère que nous continuerons.

ON DEMANDE D'ACCROÎTRE LE NOMBRE DES COMMANDES PASSÉES AU MANITOBA

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser. Le ministre ne parle sans doute pas sérieusement, car ce chiffre de 3.7 p. 100 provient de son ministère. Il prétend qu'il y a une industrie aéronautique au Manitoba. La CAE vient de fermer ses portes il y a quelques semaines. Si le ministre estime que c'est là une réussite, alors je comprends. Par conséquent, je lui demande s'il pourra nous fournir rapidement, de préférence d'ici la fin du mois, des précisions quant à la façon dont il compte accroître ce pourcentage dans un délai raisonnable?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnement et Services): Madame le Président, j'ai justement discuté de cette question avec mon directeur régional du Manitoba, il y a un mois à peine. Il m'a dit que les chiffres relatifs aux contrats conclus avec des fournisseurs de sa province ont été nettement supérieurs à ceux des dernières années.

Pour ce qui est de la CAE, je conviens avec le député qu'elle a récemment fermé ses portes. Néanmoins, cela n'a rien à voir avec les activités auxquelles nous participons. J'ai également le plaisir d'annoncer au député que j'ai récemment rencontré M^{me} Muriel Smith, ministre de l'Industrie du Manitoba, pour discuter de l'industrie aéronautique et tâcher de la consolider. Le député devrait se renseigner avant de poser des questions.

L'IMMIGRATION**LE STATUT D'IMMIGRANT REÇU ACCORDÉ À DES MARINS ÉTRANGERS**

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre suppléant de l'Emploi et de l'Immigration, qui est également ministre du Travail suppléant. On a signalé que dans la région de l'Atlantique, il y a certains navires battant pavillon canadien qui ont à bord des membres d'équipage étrangers. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration leur a accordé le statut d'immigrant reçu, pendant que des marins canadiens sont sans travail sur la terre ferme. Le ministre suppléant expliquera-t-il pourquoi le gouvernement permet cette situation, alors que le chômage fait des ravages terribles dans la région de l'Atlantique et que nous devrions encourager la création et la relance d'une marine marchande canadienne?

[Français]

M. Rémi Bujold (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je regrette que le député n'ait pas pu donner avis de sa question, car on aurait pu effectuer des recherches au sujet du point qu'il soulève. Cependant j'en prends note, et nous verrons à lui donner une réponse satisfaisante.

[Traduction]

ON DEMANDE QUE LES MARINS CANADIENS SOIENT LES PREMIERS EMBAUCHÉS

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, quand il se penchera sur la question, le ministre suppléant veillera-t-il à ce que le ministre sache ce qui se passe et demandera-t-il au ministre de donner l'assurance aux marins canadiens de l'Atlantique qu'ils seront embauchés avant que l'on n'accorde des permis de travail temporaires à des marins étrangers?

[Français]

M. Rémi Bujold (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Il est évident, madame le Président, que le ministre prendra toutes les précautions nécessaires à ce sujet. Il a déjà pris des mesures dans ce domaine-là pour s'assurer que les employeurs devaient faire des recherches à la grandeur du pays afin de voir s'il y avait des travailleurs disponibles pour remplir ces emplois avant de délivrer des permis de travail à des étrangers désireux d'occuper des emplois au Canada.